



TERMES DE REFERENCE

HOMMAGE A SYLVAIN ZONGO



Janvier 2024

I. Contexte

L'Association Initiative pour la Gouvernance de l'Internet au Burkina Faso (IGF-BF) est une Association Burkinabè à but non lucratif et apolitique, créée officiellement le 11 avril 2017. Régie par la Loi N°064-2015/CNT du 20 octobre 2015 relative à la liberté d'association au Burkina Faso, elle a été officiellement reconnue le 24 mai 2017 sous le récépissé de déclaration d'existence N°00000173601.

IGF-BF a été mise en place sous l'égide de l'organisation mondiale « Internet Governance Forum » (IGF) pour contribuer à l'harmonisation des positions du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur le développement de l'accès et la Gouvernance de l'Internet au Burkina Faso. A ce titre, elle poursuit naturellement la même vision que l'organisation mondiale IGF tout en supportant et adhérant à toutes ses initiatives.

L'Initiative pour la Gouvernance de l'Internet (IGF) Burkina a pour mission de promouvoir une gouvernance inclusive et participative de l'Internet au Burkina Faso.

Dans le cadre de ses activités, IGF Burkina a planifié de rendre hommage à un acteur du numérique qui a su se distinguer eu égard à ses contributions significatives dans ce domaine.

Depuis les années 1990, le Burkina Faso a connu une transformation significative dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'émergence des logiciels libres et de Linux a joué un rôle fondamental dans cette évolution, offrant des solutions accessibles et adaptées aux besoins locaux. Ces technologies ont non seulement permis d'améliorer l'efficacité des entreprises, mais ont également favorisé l'autonomie technologique au sein des institutions publiques et privées.

Au cœur de cette dynamique, un acteur majeur de la communauté de l'ingénierie digitale s'est distingué par ses contributions inestimables.

Il a marqué l'émergence de l'écosystème national du digital à travers ses actions en faveur de la mise en place de l'Internet dans notre pays. Par ailleurs, il a été le promoteur de Zongo's Consulting and Production (ZCP), une société spécialisée dans le support et l'intégration de Linux et les logiciels libres. Il a œuvré sans relâche dans la formation des étudiants, le conseil et la sensibilisation des entreprises et des décideurs aux avantages des logiciels libres. Ses actions ont permis de renforcer les compétences locales en matière de TIC et d'encourager une culture d'innovation qui est essentielle pour le développement économique du pays. Il a pris part à la configuration de la première connexion internet du Burkina Faso.

Cet hommage vise à reconnaître l'impact durable de cet acteur sur la communauté numérique burkinabè et à inspirer les générations futures à poursuivre cette mission d'émancipation technologique.

C'est dans ce contexte, que les présents termes de référence sont élaborés.

II. Objectifs

L'objectif général est de rendre un hommage spécial à Monsieur Sylvain ZONGO. Plus spécifiquement, il s'agira :

- mobiliser les acteurs de l'écosystème du numérique ;
- organiser et tenir la cérémonie de lancement de l'initiative ;
- organiser des formations, master class et conférences à l'endroit des acteurs du numérique et du grand public ;
- planifier et exécuter toute autre activité nécessaire à la bonne réalisation de l'initiative ;
- organiser et tenir la cérémonie officielle d'hommage ;
- produire un rapport général de la réalisation de l'initiative.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- les acteurs de l'écosystème du numérique sont mobilisés ;
- la cérémonie de lancement de l'initiative est réalisée ;
- les formations, master class et conférences sont réalisées ;
- toutes les autres activités nécessaires à la bonne réalisation de l'initiative sont planifiées et exécutées ;
- la cérémonie officielle d'hommage est réalisée ;
- le rapport général de la réalisation de l'initiative est produit.

IV. Livrable

Le livrable attendu est le rapport général de l'initiative.

V. Activités au programme

Plusieurs activités sont planifiées dans le cadre de l'hommage. Il s'agit plusieurs ateliers de formation, de master class, de conférences et de cérémonies officielles.

Les détails des activités sont consignés dans le programme d'activités en annexe.

VI. Patronage

L'initiative d'hommage à Sylvain ZONGO est placée sous le patronage de Docteure Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (MTDPCE) du Burkina Faso.

VII. Financement

Le financement de l'Initiative d'hommage sera assuré par les ressources issues des formations, des subventions et des dons.

Les détails du financement sont consignés dans le budget prévisionnel en annexe.

VIII. Annexes

- *Programme d'activités ;*
- *Décision de mise en place du comité d'organisation.*



=====

**COMITE D'HOMMAGE
A SYLVAIN ZONGO
(CHSZ)**

=====

Annexe 1 : Programme d'activités

**PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉVISIONNEL DE L' INITIATIVE
D'HOMMAGE À SYLVAIN ZONGO**

Le programme d'activités est structuré autour de **quatre (04) axes** et d'une **vingtaine (20ne) d'activités** et se présente comme suit :

Axe 1 : Formation

Objectif Principal :

Permettre aux cibles d'acquérir des compétences dans le digital leur permettant de se réaliser à travers des activités génératrices de revenu.

Thématisques :

- **Montage Vidéo & Gestion de chaîne YouTube**
- ✓ **Cibles** : 100 jeunes femmes déscolarisées niveau Seconde, 1ere & Terminal
- ✓ **Dates** : 21-22 mars 2025, 05-06 avril 2025, 19-20 avril 2025 et 03-04 mai 2025

- **Élaboration et gestion de cours sur Google Classroom**
- ✓ **Cibles** : 100 enseignants du secondaire
- ✓ **Dates** : 21-22 mars 2025, 05-06 avril 2025, 19-20 avril 2025 et 03-04 mai 2025

- **Initiation à la programmation JavaScript**
- ✓ **Cibles** : 250 élèves des classes de 2nde et 1^{ère} des lycées et collèges
- ✓ **Dates** : 21-22 mars 2025, 05-06 avril 2025, 19-20 avril 2025 et 03-04 mai 2025
- **Maîtriser OpenOffice Writer pour traitement**
- ✓ **Cibles** : 100 secrétaires et assistantes de direction
- ✓ **Date** : 10/05/2025

Responsables :

- Rasmata COMPAORE
- Drissa COULIBALY

Conditions de participation :

- 10 000 FCFA – Enseignants
- 5 000 / 2000 / 1 000 FCFA – Élèves et personnes déscolarisées
- Présentiel

Axe 2 : Conférence

Objectif Principal :

Permettre aux différents corps de métiers identifiés d'avoir une ouverture sur les technologies du digital afin de susciter des interactions et du networking.

Responsables :

- DEGNE Drissa
- ZEMBA Aboubacar

Thématisques :

- **Modélisation en AR/VR**
- ✓ **Cibles** : Architectes, Urbanistes, Ingénieurs en Génie
- ✓ **Date** : 22/04/2025
- **Enjeux et défis de l'IA pour le monde judiciaire**
- ✓ **Cibles** : Magistrats, Parquets, Avocats , Huissiers, Notaires
- ✓ **Dates** : 22/02/2025 et 11/04/2025

- **Les Technologies de la Crypto Monnaie**
 - ✓ **Cibles** : Banquiers - Assureurs - Comptables- Financières
 - ✓ **Date** : 28/03/2025
- **Enjeux et défis des Logiciels Libres**
 - ✓ **Cibles** : Développeurs - Chef de projet - Maître d'Ouvrage - Ingénieurs Telecom/Réseau/ Système/ DevOps - DSI
 - ✓ **Date** : 22/03/2025

Conditions de participation :

- Libre et gratuit
- Présentiel / Webinaire

Axe 3 : Master Class

Objectif Principal :

Permettre aux étudiants et professionnels de l'IT de découvrir les tendances nouvelles en termes de technologies et préconisations techniques.

Responsables :

- TRAORE Romain
- TANKOANO Diouari

Thématisques :

- **Les fondamentaux de la DevSec**
 - ✓ **Cibles** : Développeurs - Chef de projet - Maître d'Ouvrage - Ingénieur DevOps - DSI
 - ✓ **Dates** : 19-20/03/2025 et 07-08/05/2025
- **Les systèmes de bases de données reparties**
 - ✓ **Cibles** : Développeurs - Chef de projet - Maître d'Ouvrage - Ingénieur DevOps - DSI
 - ✓ **Dates** : 23-24/04/2025

Conditions de participation :

- Libre et gratuite
- Présentiel / Webinaire

Axe 4 : Cérémonie

Objectif Principal :

Permettre aux acteurs du numérique de rendre un hommage à l'homme et de lui exprimer la reconnaissance de la communauté, de perpétuer les valeurs qu'il incarne et de rassembler et unir la communauté pour un réseautage vertueux.

Responsables :

- TOE Izai
- TRAORE Romain

Cérémonies officielles:

- **Cérémonie de lancement de l'initiative d'hommage**
 - ✓ **Cibles :** Acteurs de l'écosystème numérique - Médias
 - ✓ **Dates :** 31/01/2025
- **Cérémonie officielle d'hommage**
 - ✓ **Cibles :** Acteurs de l'écosystème numérique et de la société de l'information - Institutions publiques - organisations internationales - Représentations diplomatiques - Entreprises privées - Professionnels - Etudiants - Médias
 - ✓ **Dates :** 17/05/2025

Conditions de participation :

- Libre et gratuite
- Présentiel & Online



=====

**COMITE D'HOMMAGE
A SYLVAINE ZONGO
(CHSZ)**

=====

Annexe 2 : Décision de mise en place du comité d'organisation.

N° 2024-003/IGF-BF/BE

**DECISION PORTANT CREATION, MISSION ET ATTRIBUTIONS,
COMPOSITION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT
DU COMITE D'HOMMAGE A MONSIEUR NAINEBA
SYLVAINE MARIE EMMANUEL ZONGO**

LE BUREAU EXECUTIF,

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°064-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant liberté d'association au Burkina Faso ;
- VU les statuts de l'IGF-BF ;
- VU le Règlement intérieur de l'IGF-BF ;
- VU le Récépissé n° N0000001736 de l'IGF-BF ;

DECIDE

PREAMBULE

Eu égard à la contribution exceptionnelle de Monsieur Naineba Sylvain Marie Emmanuel ZONGO au développement du numérique en général, puis de l'internet et des logiciels libres en particulier, au Burkina Faso et en Afrique, l'IGF-BF a décidé de lui rendre un hommage spécial pour reconnaître les mérites de l'homme.

CHAPITRE I : CREATION

Article 1 : Il est créé, au sein de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Internet au Burkina Faso (IGF-BF), un Comité d'hommage à Monsieur Naineba Sylvain Marie Emmanuel ZONGO.

CHAPITRE II : MISSION ET ATTRIBUTIONS

Article 2 : Le Comité a pour mission de planifier, mettre en œuvre et suivre la tenue de la cérémonie d'hommage et de l'ensemble des activités connexes.

A ce titre, elle est chargée de :

- Rédiger les termes de référence ;
- Mobiliser les acteurs de l'écosystème du numérique ;
- Organiser une levée de fonds ;
- Organiser la cérémonie de lancement de l'initiative ;
- Organiser les formations, master class et conférences ;
- Produire le rapport général de l'initiative ;
- Planifier et exécuter toute autre tâche nécessaire à la bonne réalisation de l'initiative.

CHAPITRE III : COMPOSITION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 3 : Le Comité est composé comme suit :

- Président
 - o SORGHO Lamoussa dit Daouda
- Rapporteurs
 - o TANKOANO Diouari
 - o COMPAORE/TIENDREBEOGO Rasmata
- Membres :
 - o DEGNE Drissa
 - o TRAORE Romain
 - o SIE Oumarou
 - o ZIMBA Aboubacar
 - o SAWADOGO Romuald
 - o COULIBALY Drissa
 - o TOE Izaï
 - o SANKARA Hervé

- Article 4 : Le Comité se réunit autant de fois que de besoin.
- Article 5 : La durée des travaux du Comité est de huit (08) mois.
- Article 6 : La mission du comité prend fin avec le dépôt du rapport général d'organisation de l'hommage.
- Article 7 : Le Comité peut faire appel à toute personne ressource physique ou morale pour l'assister dans l'exécution de sa mission.
- Article 8 : Le Comité accomplit sa mission de façon bénévole.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS FINALES

- Article 9 : La présente décision prend effet pour compter de sa date de signature, abroge toute disposition antérieure contraire et sera publiée partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 30 décembre 2024

**Pour le Bureau Exécutif,
Le Président**

Hermann OUEDRAOGO